

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO P.2098-LAS-168**

À toutes les personnes intéressées par un projet de règlement amendant le règlement de zonage 2098 de l'arrondissement de LaSalle.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné :

Que le conseil a adopté à sa séance du 2 avril 2012, un premier projet de règlement intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage 2098 de manière à permettre la transformation d'une habitation bifamiliale ou trifamiliale en habitation unifamiliale à certaines conditions », portant le numéro P.2098-LAS-168.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mai 2012 à 18 h 30, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que l'objet de ce règlement vise à permettre la conversion de bâtiments de type "habitation bifamiliale ou trifamiliale" à des fins de bâtiment "unifamilial" et ce, pour répondre aux besoins de familles grandissantes ou pour les aînés qui désirent habiter avec leur famille.

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement, de même que les croquis illustrant les zones, peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures de bureau.

Donné à LaSalle, ce 3 mai 2012.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

**PUBLIC CONSULTATION MEETING CONCERNING DRAFT
BYLAW NUMBER P.2098-LAS-168**

To all interested persons in a draft bylaw amending zoning bylaw 2098 of the Borough of LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given:

That the Council has adopted at its meeting of April 2, 2012, a first draft bylaw entitled "*Bylaw amending zoning bylaw 2098 in order to authorize the transformation of two-family dwelling and triplex in single family dwelling*" and bearing no. P.2098-LAS-168.

That a public consultation meeting will be held on May 7, 2012, at 6:30 p.m. in the City Borough Chamber located at 55, avenue Dupras, LaSalle. During this public meeting, the Mayor, or another member of Council, will explain the draft bylaw, as well as the effects of its adoption; and will hear those persons who wish to express themselves on the subject.

That the purpose of this bylaw is to allow the conversion of buildings of type "triplex or two-family dwelling" for purposes of building "single family" and that, to meet the needs of growing families or seniors who want to live with their families.

That this draft bylaw contains specific provisions that makes it subject to approval by referendum.

The draft bylaw, as well as sketches outlining these zones may be consulted at the office of the *Secrétaire d'arrondissement*, located at 55, avenue Dupras, LaSalle, during business hours.

Given at LaSalle, on May 3, 2012.

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement